

# Ateliers d'analyse de pratiques en lycée professionnel

Isabelle Furno

Le projet a été de proposer des outils de compréhension du comportement des élèves de première année CAP prioritaire, scolarisés en lycée professionnel. Cette formation est accessible aux élèves de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), d'ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et parfois de 3<sup>e</sup> PEP en grande difficulté scolaire.

Ce projet a évolué en deux temps : la première expérience a débuté par la proposition aux enseignants d'une journée de travail sur le thème de « la souffrance au travail des élèves et des professeurs », c'est-à-dire comment la souffrance des élèves, qui se traduit par des comportements inadaptés (violence physique, verbale, rejet de l'adulte, refus des apprentissages), met à mal les enseignants. Cette action a fait l'objet d'un premier partenariat avec la psychologue clinicienne, la Mutuelle assurance de l'éducation (MAE), le lycée. La psychologue bénévole a animé un groupe de parole avec les membres de l'équipe pédagogique des premières années CAP, de la vie scolaire – Assistant d'éducation (AED) et Conseillers principaux d'éducation (CPE) de l'équipe santé sociale. La journée s'est achevée par une conférence ouverte à tous, intitulée : « De l'angoisse face à l'apprentissage à l'angoisse face à l'enseignement », par Moune Haguenaer, psychologue clinicienne, dont nous rapportons ci-dessous un extrait :

« Au cours de cet exposé, je voudrais vous convaincre d'une seule idée. Une idée qui va peut-être vous surprendre mais qui est pour moi essentielle, si l'on veut imaginer un jour une école de la réussite pour tous. Cette idée la voici : il ne faut plus avoir peur de nos mauvais élèves, c'est sur eux que repose l'espoir d'améliorer l'école. Cette pratique et mes observations me viennent de ma pratique en tant que psychologue clinicienne, auprès d'enfants réfractaires aux savoirs. Je vous soumetts trois idées aujourd'hui qui composent les trois parties de cet exposé. La première idée est que l'école ne sait pas faire avec la difficulté d'apprentissage dès que celle-ci se montre sévère et

résistante. L'école se laisse souvent aveugler par les retards et les lacunes des enfants et veut les combler à tout prix. Derrière ces manques, deux fois sur trois c'est la machine à apprendre qui est déréglée. Exemple : le moteur de la voiture est en panne, on ne va pas continuer à mettre de l'essence. C'est l'image de ce que nous faisons pour aider les élèves qui ont des difficultés persistantes. Dans un deuxième temps, et ce sera le temps fort de cette conférence, je défendrai l'idée que les besoins essentiels des élèves les plus réfractaires aux apprentissages sont d'excellents tremplins pour améliorer la transmission des savoirs pour tous et favoriser le fonctionnement de la classe. Ma troisième partie concernera cette fois les enseignants eux-mêmes : l'institution devrait beaucoup plus soutenir ceux qui rencontrent ces situations paradoxales car être professeur avec des élèves qui ne reçoivent pas votre message et qui bien souvent le dévalorisent est terriblement déprimant et déstabilisant. Cela fait rapidement perdre confiance en soi, casse le plaisir de la transmission et oblige à des postures anti-pédagogiques pour se protéger. Comment l'institution peut-elle prendre en charge ce soutien ? Comment demander que les professeurs travaillent ensemble sans qu'ils puissent réellement se réunir ? »

La MAE a financé les frais de déplacement de la psychologue lors de cette première journée. L'évaluation de cette journée montre la mobilisation des enseignants. Leur questionnement est formalisé dans des réponses pertinentes et transférables dans la prise en charge des élèves. Cette conférence était également ouverte aux parents et aux équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires voisins. L'équipe des professeurs de CAP a souhaité que cette action ponctuelle puisse être reconduite et approfondie. Il fallait trouver un financement. Un travail important doit en effet être conduit autour de la communication adulte-classe, adulte-élève, élève-élève, élève-groupe d'élèves, et de la problématique de l'enseignement. Comment enseigne-t-on pour qu'il s'agisse bien d'un objet d'enseignement et non d'un rapport de force dans lequel l'enjeu ne serait plus l'enseignement mais des rapports de pouvoir déstabilisants pour

les élèves et les adultes ? En d'autres termes : quels sont les critères qui définissent une situation d'apprentissage ouverte à tous ?

Un second projet a émergé, il correspond à l'extrait de la circulaire n° 2001-150 du 27 juillet 2001 relative à « l'accompagnement de l'entrée dans le métier et formation continue des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et des personnels d'éducation et d'orientation », qui évoque : « L'analyse de pratiques, une démarche à privilégier : les ateliers d'analyse de pratiques qui permettent d'identifier et d'analyser des expériences professionnelles, avec des collègues et des experts, doivent être privilégiés : études de cas, mise en relation des résultats obtenus et des démarches utilisées, analyse des incidents critiques et des réussites, etc. Ils nécessitent une organisation particulière : étalement dans le temps, groupes restreints et travail de proximité. Ce travail d'élucidation des pratiques pédagogiques doit, dans un premier temps, prendre appui sur la polyvalence et/ou les disciplines enseignées pour développer des problématiques qui interrogent plus particulièrement le nouvel enseignant, notamment la gestion de la classe et la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves. » Une démarche d'analyse de pratiques bien comprise fait appel à de fortes compétences et ne doit pas être confondue avec de simples échanges de pratiques.

Nous avons répondu à l'appel à projets de l'Agence régionale de santé (ARS) sur le thème de la santé mentale (souffrances psychiques, harcèlement, compétences psychosociales). Notre projet s'intitule « Prise en charge d'adolescents en situation de fragilité psychique. Développement de leurs compétences psychosociales. Formation des adultes en charge de ce public adolescent à besoins particuliers ». Déposé en 2016, il est validé après avoir reçu le soutien de l'inspection d'académie et du rectorat (la MAE restant également partenaire).

Cinq jours de formation sont mis en place entre septembre 2016 et décembre 2017. Cela se traduit par l'organisation suivante :

*Une démarche  
d'analyse  
de pratiques  
bien comprise  
fait appel  
à de fortes  
compétences  
et ne doit pas être  
confondue avec  
de simples  
échanges  
de pratiques.*

– alternance des ateliers d'analyse de pratiques avec les enseignants et des groupes de parole animés par la psychologue pour permettre aux élèves de s'exprimer et d'échanger avec les autres élèves.

Les cinq journées sont réparties sur les deux ans de la formation et sont organisées de la façon suivante. Le matin, la classe de 1<sup>re</sup> année CAP est divisée en deux groupes de 12 élèves et les élèves se succèdent dans les groupes de parole à raison de deux séances successives de 1 heure 30. Le groupe qui n'est pas en séance est en classe selon l'emploi du temps ordinaire. Les groupes permutent au moment de la récréation. L'après-midi est consacrée à l'analyse de pratiques, les membres de l'équipe pédagogique, le conseiller principal d'éducation et l'infirmière sont présents durant 3 heures. Ils ont été conviés à une première réunion d'information, depuis le groupe est stable, un seul professeur a renoncé ;

– décryptage par les professeurs des divers aspects que mettent en œuvre et que vivent les élèves dans leur problématique scolaire. Pendant ces séquences, les professeurs travaillent suivant la modalité d'analyse des pratiques. Cela permet d'étudier une situation proposée par un membre du groupe, cette situation est choisie par l'ensemble du groupe, puis analysée. Il s'agit de pouvoir étayer leurs réflexions par des situations concrètes mais aussi transférables. Le fait de développer un regard particulier (analytique) permettra, par la suite, aux enseignants acteurs des groupes d'analyse de pratiques d'échanger avec leurs collègues des autres classes sur des situations semblables afin d'avoir et de transmettre la capacité de prendre du recul par rapport à des situations difficiles, des comportements inadaptés, et d'intervenir de façon adaptée dans des « situations problèmes » ou dans des crises sans les potentialiser. Ayant compris que les élèves n'étaient pas des tyrans potentiels mais tentaient de communiquer avec une extrême maladresse leurs doutes, leur malaise face aux apprentissages, les professeurs ont repris confiance et le pilotage du groupe classe avec une plus grande sérénité. Ils ont pris conscience du fait que le comportement des élèves est souvent le reflet d'une accumulation d'échecs, scolaire et social, qui les place dans une attitude dont ils ne peuvent se défaire, celle d'être vraiment le « mauvais élève. »

Les premières conclusions de ce dispositif expérimental montrent un intérêt pour l'action de la part des élèves et des professeurs. Les adultes échangent des courriels en amont et en aval des journées et sont assidus aux groupes de travail. Les retours sont positifs pour les enseignants et les élèves, avec un mieux-être collectif et individuel. Les critères d'évaluation de la pertinence de ce dispositif sont les suivants :

- réduction des punitions et des sanctions, des retards, de l'absence et des exclusions de cours ;
- diminution du décrochage ;
- amélioration des résultats à l'examen.

Un suivi de cohorte a été mis en place. Un expert Éducation nationale (médecin conseil ou inspecteur) va être sollicité. À l'issue du suivi, les résultats seront analysés et transmis au conseil d'administration. Ils figureront dans l'évaluation

du projet d'établissement ainsi que dans les comptes rendus financiers aux partenaires ARS et MAE.

J'ai souhaité, dans ce texte, exposer notre contexte et le processus de mise en œuvre d'une formation continue en interne en partenariat avec un expert de l'Éducation nationale, Moune Haguenaer, psychologue clinicienne, et les organismes financeurs que sont l'ARS et la MAE 47.